



Bourse nationale de lycée 2020-2021

publié le 18/05/2020 - mis à jour le 26/05/2020

A l'attention des parents des élèves de 3ème.

La campagne de demande de bourse de lycée pour l'année scolaire 2020-2021 est ouverte jusqu'au 7 juillet 2020. Elle concerne les élèves de 3ème qui seront scolarisés l'an prochain, en lycée ou lycée professionnel publics.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de bourses lycée, si vous souhaitez faire une demande, vous devez remplir ce dossier et nous le retourner **au plus tard le 15 juin 2020** soit par courrier, ou déposer au collège en prenant un rendez-vous avec le secrétariat ou par retour de mail ce.0160050t@ac-poitiers.fr **accompagné de toutes les pièces justificatives demandées (voir rubrique n°4 du dossier).**

Pour les élèves déjà boursiers au collège, le dossier papier vous parviendra par courrier.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 05 45 95 26 38 ou par mail : ce.0160050t@ac-poitiers.fr.

Lien sur les aides financières au lycée du Ministère de l'Education Nationale : <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511> ↗

Documents joints

 [formulaire_de_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_](#) (PDF de 345.9 ko)

 [formulaire_de_demande_de_bourse_de_lycee_format_remplissable_sans_signature_annee_scolaire_2020-2021](#) (PDF de 1.4 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.